

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 13 (1925)

Heft: 209

Artikel: La quinzaine féministe : le vote des femmes en France. - Le résultat féministe des élections belges. - La suppression des maisons de tolérance à Genève

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258548>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



M^{lle} CAMILLE VIDART

Ancienne Présidente de l'Union des Femmes de Genève; ancienne Présidente de la Commission des Intérêts féminins (1896-1899); ancien membre du Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses; ancienne secrétaire du Conseil International des Femmes.

La Quinzaine féministe

Le vote des femmes en France. — Le résultat féministe des élections belges. — La suppression des maisons de tolérance à Genève.

Événements politiques nombreux ces dernières semaines: élections, crises ministérielles, pays à la recherche d'un gouvernement... les chroniqueurs politiques y ont trouvé leur compte. Les journaux féministes aussi, car directement ou indirectement, de près ou de loin, le suffrage féminin, l'« Idée », a été mêlée à ces débats passionnés. En est-elle sortie victorieuse?

En France, oui. C'est presque miracle qu'après tous les mauvais tours joués aux féministes pour empêcher la discussion sur le vote féminin municipal de venir à l'ordre du jour, au milieu de l'agitation produite par la crise financière et les prévisions de chute prochaine du cabinet Herriot, la Chambre ait trouvé le temps, le 7 avril, de consacrer quelques heures libres à ce sujet: il faut en remercier M. Flandin, rapporteur, qui sut s'emparer au vol d'une occasion unique, et M. Chautemps, encore ministre, qui le seconda de son appui. Les adversaires essayèrent bien, d'abord de refuser la discussion, ensuite, lorsque la Chambre passa à l'examen des articles de la loi, de disjoindre le vote cantonal du vote municipal, réduisant ainsi encore la sphère des responsabilités pourtant restreintes accordées aux femmes; le Parlement ne les suivit pas et vota par 390 voix contre 183 la disposition suivante:

Le droit de vote et d'éligibilité est accordé aux femmes françaises pour les élections municipales et cantonales dans les mêmes conditions que celles exigées des hommes.

Enfin! La première étape! Mais malheureusement il faut reconnaître que c'est la plus facile à franchir. N'oublions pas, en effet, que voici tantôt six ans (c'était en mai 1919), la Chambre française avait déjà voté d'enthousiasme, par une majorité autrement écrasante que celle de l'autre jour (344 voix contre 97), non pas le suffrage féminin municipal qu'on lui proposait, mais l'intégralité des droits politiques pour les femmes... et que ce succès sans précédent a abouti, après plus de trois ans de propagande et de démarches, à un échec devant le Sénat (les suffragistes n'ayant été battues, il est vrai,

que par 22 voix). Et aujourd'hui derechef, le vote municipal et cantonal ayant doublé le cap de la Chambre, l'écueil du Sénat se profile à l'horizon. Ceci pour ne pas embourber trop tôt le clairon de la victoire.

Ce que l'on peut dire d'autre part, c'est qu'une réforme de plus modeste envergure a peut-être plus de chance d'être acceptée par les sénateurs que le vote parlementaire complet, — quoique, d'autre part, c'est du principe même du suffrage féminin, indépendamment de ses modalités d'application, que ces messieurs ont peur, leurs nuits étant hantées par le spectre du cléricalisme. Que — et sans souhaiter de mal à personne! — la Haute Assemblée se renouvelle forcément peu à peu, les sénateurs n'étant pas plus que les rois, immortels, et que d'année en année on peut espérer y voir entrer des éléments progressistes. Que l'« Idée » gagne chaque jour du terrain dans l'opinion publique, et que le Sénat lui-même est bien obligé d'en tenir compte. A ce titre, et en escomptant que dans ce domaine aussi le temps travaille pour nous, il ne faut pas trop regretter que la clause d'urgence proposée par la Commission de la Chambre, et qui eût peut-être pu permettre aux femmes de voter lors des élections municipales de mai prochain, ait été repoussée: il semble douteux que le Sénat, préoccupé d'autre part de ses démêlés avec le cabinet Herriot, eût voté en deux temps et trois mouvements l'octroi du suffrage municipal aux femmes, et on se serait de nouveau heurté à un échec. Tandis que maintenant la porte reste grande ouverte à l'espérance... et à une campagne auprès du Sénat que vont sans doute commencer sans tarder les leaders actifs du mouvement suffragiste français.

Et nous ne pouvons nous empêcher, en commentant le succès de l'autre jour à la Chambre, d'évoquer la mémoire de celle pour qui il aurait été un vrai bonheur, et qui a travaillé sans se lasser à le préparer: M^{me} de Witt-Schlumberger.

En Belgique, les élections d'il y a trois semaines, et qui ont donné un si vigoureux coup de barre à gauche que le cabinet libéral-catholique a aussitôt démissionné, intéressent les femmes à plus d'un point de vue. D'abord, parce que le vote provincial des femmes a été une des causes indirectes de la dissolution des Chambres et des élections, puisque la demande de discussion de ce sujet brûlant par les catholiques a amené la rupture entre les partis coalisés; et ensuite parce que des femmes ont voté et que d'autres femmes étaient portées sur les listes comme candidates. La Belgique, en effet, a reconnu aux femmes, non seulement l'électorat et l'éligibilité en matière municipale, mais encore l'éligibilité parlementaire, et d'autre part le vote parlementaire seulement aux veuves ou aux mères veuves de soldats morts pendant la guerre, et aux prisonnières de guerre, soit en tout à 11.666 femmes d'après le recensement de 1919. Un droit de suffrage qui, pour le dire en passant, se ressent terriblement de la date d'après guerre à laquelle il a été obtenu, et qui n'est donc exercée que par une minorité de femmes, dont le nombre a été forcément en diminuant durant ces six années — et qui ne se recrutent guère dans les milieux féministes. Et quant à l'éligibilité sans l'électorat, les prévisions des suffragistes belges se sont justifiées: ce n'est qu'un droit purement théorique, et qui ne vaut pas un radis à la pratique. Si l'ancien Sénat belge comptait un seul membre féminin, élu par cooptation, aucune des vingt candidates portées sur les listes aux élections du 5 avril dernier n'a été élue. Le parti libéral d'abord, qui a été le vaincu de cette journée, avait pris grand soin de n'offrir des candidatures qu'à des femmes antiféministes! Charmant. M^{me} Brigode, l'active présidente de la Fédération belge pour le suffrage, et qui a fait ses preuves comme échevine à Bruxelles, ne figurait donc pas sur la liste de son parti. M^{lle} van den Plas, en revanche, qui cumule les fonctions de secrétaire générale de la Fédération et celles de présidente de la Ligue catholique du suffrage féminin, avait accepté une candidature dont nous déplorons l'insuccès. Et ainsi de suite.

Que l'on se garde bien, toutefois, de considérer ces résultats comme un échec de l'Idée. Il ne pouvait pas en être autrement. Tant que le vote des femmes dépendra de la cuisine électorale des partis, tant que toutes les femmes n'auront pas comme tous les hommes leur avis à exprimer dans des élections, on ne

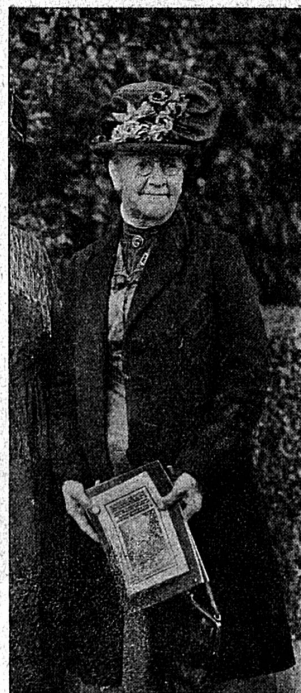
parviendra, avec cette méthode hybride, qu'à des conclusions négatives. Les grands succès féministes belges sur le terrain municipal, où les femmes possèdent l'électorat comme l'éligibilité, sont là pour le prouver.

Quant aux chances de succès à la nouvelle Chambre de ce suffrage féminin provincial qui a été une pomme de discorde dans l'ancienne Chambre, il est difficile de les pronostiquer. Les libéraux, qui en étaient les adversaires, ont été battus. Les catholiques, qui en sont les partisans, au contraire de ce qui se passe ailleurs, ont subi un recul. Et les socialistes sont divisés, les uns tenant à respecter la promesse donnée il y a quelques années aux femmes, les autres subissant cette terreur de la réaction qui obsède aussi les milieux radicaux français, alors que chez nous, c'est l'épouvantail du bolchévisme qui dicte aux électeurs bourgeois le *non* qu'ils déposent dans l'urne. Voyons! Nous ne sommes pourtant pas, nous autres femmes, uniquement des réactionnaires noires ou des révolutionnaires rouges! il y en a parmi nous, comme parmi vous, Messieurs, de toutes teintes, de toutes nuances, de toutes variétés; vous le savez parfaitement, et l'opposition entre ces deux éléments qui se neutralisent ainsi prouve simplement qu'il n'y a là qu'un mauvais prétexte.

* * *

Et le même jour où la Chambre française offrait galamment aux femmes le vote municipal comme œuf de Pâques, le Conseil d'Etat du canton de Genève prenait une décision qui libère et soulage la conscience de beaucoup: l'abrogation au 30 novembre prochain des maisons de tolérance.

Nous l'avions laissé entrevoir dans notre dernier numéro en mentionnant le débat qui eut lieu au Grand Conseil sur l'amendement proposé par M. Naef à la loi révisée sur la moralité publique: la fermeture des maisons pouvait se faire aussi bien par voie administrative, par un simple arrêté du Conseil d'Etat, que par voie législative. M. le Conseiller d'Etat Moriaud a choisi la première, et il a bien fait. Sans bruit, sans agitation, tout simplement, il a signé le décret de mort de ces édifices vermoulus et désuets, qui étaient la honte de Genève, que les médecins réprouvaient au nom de l'hygiène publique, les juristes au nom de la liberté individuelle violée, les femmes au nom de la morale unique méconnue, et tous les honnêtes gens qui n'admettent pas que l'Etat se fasse indirectement tenancier de maisons de débauche, au nom de la morale tout court. Et ainsi a été écrit, en quelques semaines (quelques démarches du Cartel genevois d'hygiène sociale et morale et de la Société contre les maladies vénériennes auprès des députés, une au-



Mme CHAPONNIÈRE-CHAIX

Ancienne Présidente de l'Union des Femmes de Genève; fondatrice et ancienne Présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, membre du Comité du Conseil International des Femmes.

dience donnée par la Commission du Grand Conseil, un échange de vues au Grand Conseil qui s'est terminé par un vote presque unanime) le dernier chapitre de toute une longue histoire, qui n'est certes pas belle, et qui devint presque un drame il y a vingt-neuf ans, lors de cette fameuse votation populaire du 23 mars 1896, qui maintenait, de par une volonté populaire fort mal informée, les maisons à Genève, alors qu'elles avaient disparu dans toute la Suisse. Une longue et triste histoire, mais qui finit bien.

Nos félicitations vont certainement au Conseil d'Etat progressiste élu en novembre dernier, pour avoir accompli le geste

VARIÉTÉ

La femme dans la petite maison

Cette femme dont nous parle un livre anglais récent¹, c'est Annie Britain, type de femme d'ouvrier, mère de plusieurs enfants, et vivant une morne existence dans la petite maison, type, elle aussi, de l'habitat d'une famille anglaise à revenus plus que modestes.

Ce qui, à mon avis, fait la valeur de ce livre, c'est son accent de vérité. Il n'a pas été écrit sur des on-dit: l'auteur a habité la petite maison, où elle a souffert de mille contrariétés. C'est en écrivant des livres qu'elle a augmenté suffisamment le revenu de sa famille pour pouvoir quitter la triste maison et le sordide quartier. J'aimerais parler de deux des plus intéressants chapitres du livre, sur le problème sexuel et sur la maternité, mais ce n'est pas possible.

Annie Britain est une femme privilégiée si on la compare aux habitantes miséreuses et dégradées des taudis londoniens, des « slums », car son mari, honnête travailleur, lui apporte le samedi tout son gain, et pas plus elle que lui ne sont des

buveurs. Mais sa vie n'est qu'une suite de gros travaux et de petits ennuis, interrompus par de sérieux chagrins, une lutte incessante contre la pauvreté, la saleté et la maladie; elle n'a ni loisirs aimables, ni joies intellectuelles, ni vacances réconfortantes. Annie n'a même plus la pitié qui aidait sa mère ou sa grand-mère à supporter la vie sur terre par l'espoir de l'au-delà: « Autrefois, le Paradis, récompense d'une vie de durs labeurs, pendillait devant la femme comme une carotte devant un âne; aujourd'hui, elle ne croit plus à la carotte. »

Vivons une journée avec Mrs. Britain et nous comprendrons qu'elle use ses forces à lutter contre des forces contraires que jamais elle ne vaincra, à moins qu'on ne lui vienne en aide; et aussi que sa petite maison n'est pas du tout ce qu'elle devrait être; et ensuite que, s'il est vrai qu'on est responsable du mal qu'on pourrait supprimer et qu'on ne supprime pas, des masses de gens sont responsables des ennuis de la pauvre Annie.

La journée de Mrs. Britain commence à six heures. La sonnerie de son réveil la tire avec peine d'un lourd sommeil et éveille immédiatement le bébé, qui proteste par des cris, car il sait, lui, ce que sa mère ignore, qu'on ne doit pas réveiller un enfant qui dort. Une bouteille de lait le calme et Annie, trois épingles relevant à la diable ses cheveux épars, prépare en grande hâte le déjeuner de son mari, et souvent aussi son dîner, sauf si l'usine a une cantine pour ses ouvriers.

Les enfants déjeunent, bousculés par une maman déjà fatiguée à n'avoir pas goût à la nourriture et qui avale tasse de thé

¹ MARGARETH LEONORA EYLES: *The woman in the little house*. Londres, Grant Richards, St. Martin's street.



M^{me} NELLY SCHREIBER-FAVRE

Première femme avocate à Genève; présidente de l'Association suisse des Femmes universitaires.

promis par son prédécesseur, et vainement attendu cinq ans durant; mais elles vont aussi et surtout au vaillant champion de cette cause qui a semblé perdue pendant plus d'un quart de siècle, à celui qui s'y est consacré avec un dévouement et une abnégation inlassables, dont la documentation jamais en défaut, la sûreté d'information, le courage admirable, la persévérance modeste, la conviction profonde et sérieuse ont tant fait pour la cause de l'abolitionnisme à Genève et ailleurs: nous avons nommé M. Alfred de Meuron. C'est une joie pour nous de penser que, alors que si souvent les défenseurs d'une cause ne sont plus là pour en saluer le triomphe, M. de Meuron, lui, a encore pu, par son activité, contribuer pour une part essentielle à ce succès. Et par une de ces coïncidences que la vie présente parfois, c'est justement l'année où la Fédération abolitionniste internationale fête son cinquantenaire, c'est précisément 50 ans après que Joséphine Butler commença sur le

continent cette campagne pour laquelle il lui fallut un courage que seuls peuvent évaluer ceux qui ont eu à toucher de près à ce sujet — c'est à ce moment-là que le dernier rempart de la réglementation en Suisse tombe à Genève. Y eut-il jamais plus heureuse manière de saluer un anniversaire?

« Quand cinquante ans auront passé, écrivait M. de Meuron justement, dans le numéro du cinquantenaire du *Bulletin* de la Fédération abolitionniste, la Fédération aura enregistré la capitulation de la pseudo-science réglementariste: il n'est plus vrai que la santé publique exige l'avisement d'une seule vie humaine. La lutte abolitionniste n'est pas la seule qui, menée en vue du progrès humain, ait dû sa victoire à une affirmation de la conscience, d'abord contredite par la science, en fin de compte appuyée par elle. Mais l'histoire de la Fédération a quelque chose de particulièrement grandiose: c'est le contraste qu'il y avait entre la faiblesse de la voix de Joséphine Butler et la formidable puissance des intérêts divers coalisés pour défendre leurs positions. Puisse ce cinquantenaire dire à tous les ouvriers de la bonne cause que science sans conscience n'est que ruine de l'âme, que ce sont les principes, non pas les intérêts qui gouvernent le monde, que nous avons dès lors à repousser avec intransigeance tout opportunisme et à nous ranger résolument du côté des forces supérieures. »

E. Gd.

De-ci, De-là...

T. S. F. et féminisme.

Il y a quelques semaines, notre confrère le *Schw. Frauenblatt* annonçait que la station d'émission de T. S. F. de Zurich avait offert à la *Frauenzentrale* de cette ville de fournir tous les 15 jours une causerie sur un sujet d'intérêt féminin, proposition qui a été acceptée avec empressement, comme on peut bien le penser. Quelques jours après, c'était le tour de Genève. La Société nouvellement fondée Radio-Genève, dont le président, M. Edmond Privat, est un partisan fervent de nos idées, s'entendait avec la rédactrice du *Mouvement Féministe*, qu'il chargeait de pourvoir toutes les semaines, dès le fonctionnement du nouveau poste d'émission, à des causeries, conférences, annonces de nouvelles d'intérêt féminin, voire même récitals musicaux et littéraires donnés par des femmes. C'est une aubaine merveilleuse pour nous, dont nous saurons profiter en élaborant des programmes aussi intéressants et variés que possible, et touchant à toutes les questions qui préoccupent actuellement les femmes.

sur tasse de thé. Bébé Britain pousse des cris; sa bouteille matinale ne lui a rien valu. C'est un dyspeptique en herbe! Il la vomit. « Pauvre chou, dit sa maman, le voilà tout vidé! » et elle lui administre une nouvelle bouteille, dont le pauvre petit estomac surmené, nourri sans régularité, se trouvera très mal. Ne faisons pas des reproches à Annie, car personne ne lui a donné les moindres notions d'hygiène infantile, pas plus, du reste, que d'hygiène domestique et personnelle. Ses petits enfants et ceux de ses voisines crient sans cesse; elle dit: « C'est incompréhensible, mais c'est comme ça! »

Les grands enfants partis pour l'école, Mrs. Britain va saluer sa voisine dans la petite cour commune. Toutes deux vitupèrent contre les écoles, le gouvernement, Lloyd George, le roi et tous les personnages qui leur viennent à l'esprit, parce que l'institutrice de Nelly a prié Mrs. Britain de bien vouloir inspecter sa chevelure. Pendant ces bavardages, Tommy Britain, qui trotte partout sur des jambettes de deux ans, noircit sa frimousse et son tablier en jouant avec les cendres. Sa maman n'a jamais su et ne saura jamais lui apprendre à jouer. Des tapes, des cris. Bébé, réveillé, proteste une fois de plus et fait façon d'une nouvelle ration de lait. Annie boit le reste du thé et se demande « où va le monde? ».

Elle prend sur elle de faire les chambres, nettoie le devant de la maison et bavarde avec le facteur, court acheter des oignons et fait la causette avec la marchande, pèle les pommes de terre, donne du lait à Bébé et une tape à Tommy, qui

s'évertue à fourrer une cuillère dans la grille de l'évier. En regardant à la fenêtre si elle peut convier un petit garçon à venir jouer avec son Tommy, elle repère une voisine et se querelle avec elle.

Les écoliers sont de retour. Mrs. Britain lave les tasses du déjeuner et confectionne une sorte de ragoût avec des pommes de terre, beaucoup d'oignons et quelques bouchées de viande qu'elle distribue aux enfants en mettant les meilleurs morceaux à part pour le souper du père. Avec un soupir de lassitude, Annie s'attable, mais avec le bébé sur les genoux. Cet atome âgé de trois mois a déjà une immense convoitise pour tout ce qu'il voit et, par gain de paix, sa maman lui donne un peu de ragoût. Il fait la grimace, mais en veut encore. Hélas! personne n'a jamais dit à Mrs. Britain comment il convient d'élever un bébé.

Les autres enfants se querellent; ils ont encore faim et la maman partage avec eux ce qui reste sur son assiette. Bébé s'est endormi; sa mère en profite pour laver la vaisselle, nettoyer la cuisine, finir la toilette des chambres à coucher et laver les langes du petit. Mais ce va-et-vient réveille l'enfant qui, empoisonné par le ragoût, l'explique en vociférant. Il n'a pas cessé de crier que ses frères et sœurs sont là pour le thé. Quatre heures ont sonné et Mrs. Britain n'a pas encore trouvé le temps de se coiffer, ni de s'asseoir tranquillement une minute. Nelly met le couvert, les autres enfants sont envoyés aux achats, et la maman, toujours avec le bébé sur les bras, prend dix mi-